Allemand 2 (partie 1)*

UE 29

Enseignant(s) responsable de l'UE : Thibaut PALMANS

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	DRU21LG6
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	26 h (Q1 26 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français, Allemand
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
DR21ALL1 Allemand 2 (partie 1)	26	2	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. Au terme de sa formation, le bachelier en droit sera capable de rechercher les informations actualisées, coordonnées et utiles à sa mission dans une dimension pluridisciplinaire et par le biais de sources diversifiées et étendues, d'utiliser les outils informatiques ad hoc ; d'accomplir, dans au moins deux langues, des tâches juridiques, de communication, d'organisation et de gestion afin de participer par la maîtrise de la sphère économique et le respect des règles de déontologie au fonctionnement de l'entreprise.
- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE01.5** ARES. 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- **RE02.1** ARES. 2.1 Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation
- **RE03.2** ARES. 3.2 Effectuer des recherches juridiques sur différents formes de supports
- **RE03.3** ARES. 3.3 Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.
- **RE03.5** ARES. 3.5 Utiliser les outils de l'informatique
- **RE04.4** ARES. 4.4 Développer un esprit de synthèse
- **RE05.2** ARES. 5.2 Organiser son travail afin de respecter les délais
- **RE05.3** ARES. 5.3 Déterminer les priorités

Autres connaissances ou compétences prérequises

Allemand 2 (partie 1)

Matière des blocs précédents

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Allemand 2 (partie 1)

Objectifs
Connaissances fondamentales de la langue à développer.\r\nExpression écrite et orale sur des sujets abordés aux cours.
Contenu
Après avoir fixé les bases fondamentales de la langue lors du cours antérieur, l'étude linguistique s'approfondira sur base de sujets abordés sur la plateforme et l'organisation de nombreux exercices écrits et oraux en corrélation avec les difficultés propres à la langue.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Allemand 2 (partie 1)

1. cours magistral (pour les explications) 2. d’approche par problème (pour les exercices) de mises en situation (dialogues, jeu de rôle...)

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Allemand 2 (partie 1)

doit pouvoir comprendre des messages sur des sujets envisagés aux cours, s'exprimer correctement sur des sujets oralement et par écrit et rédiger de courtes informations traitant des thématiques abordées.

L'étudiant (e) doit aussi avoir une vue d'ensemble du cours.

Exercices en ligne sur les différents points grammaticaux.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Documents disponibles sur l'eCampus	—	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.			
Janvier			
Ensemble de l'UE			
Examen oral	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen oral	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —